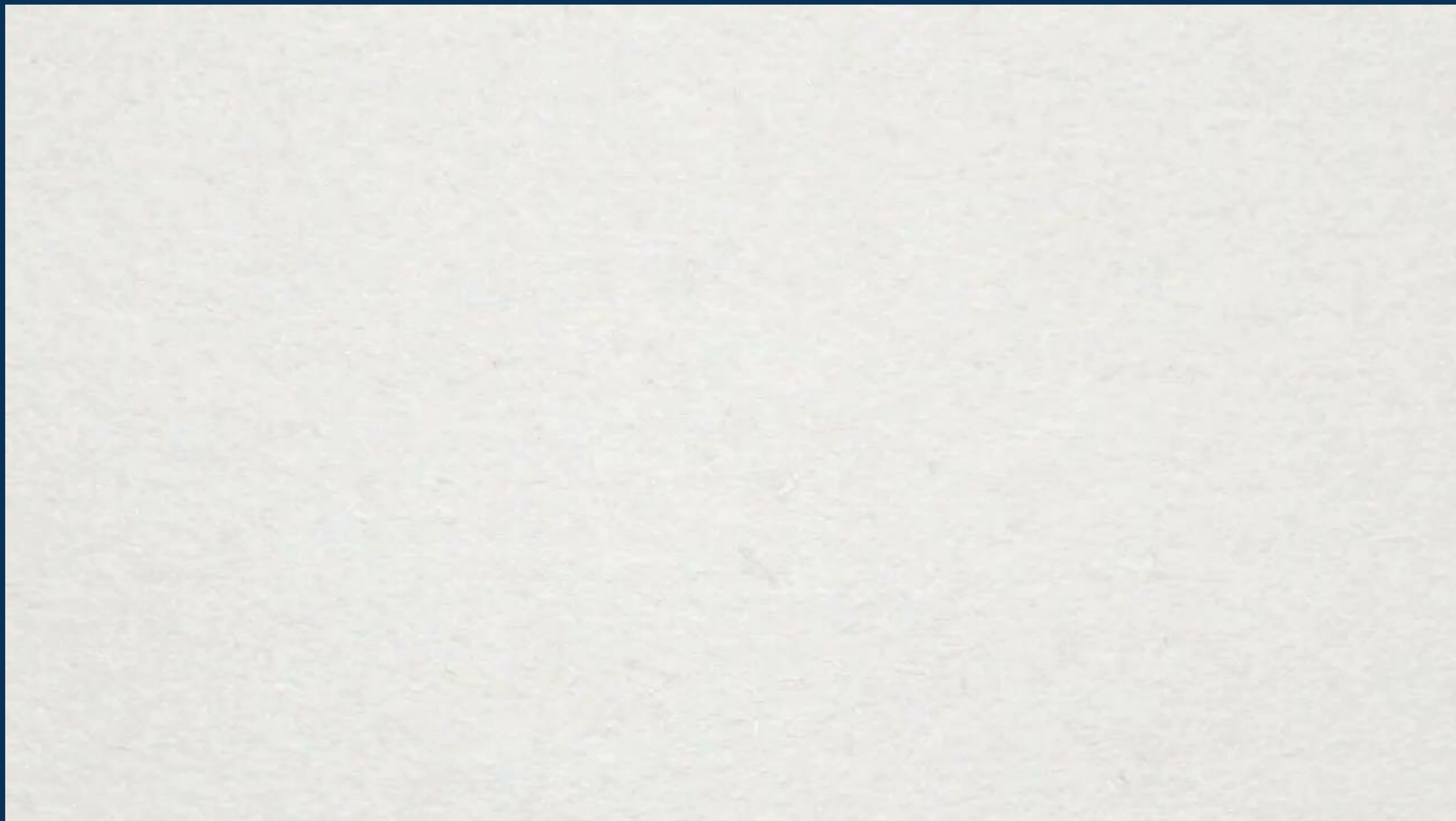




LES VIVANTES ET LES MORTES
**Comprendre les féminicides par une approche
historique et juridique**



COMPRENDRE LES FÉMINICIDES **par une approche historique et juridique**

SOMMAIRE

- I. Appréhender le concept de féminicide à travers le temps**
- II. Construire un cadre juridique permettant la protection contre les violences faites aux femmes**
- III. Prévenir les féminicides, prendre en charge les victimes**

LES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS - 2023

INTERVENANTES



Ophélie MARREL
Conseillère juridique de la CNCDH



Louise SAVRI
Chargée de mission éducation aux droits humains - CNCDH



Clémence PAJOT
Directrice générale de la Fédération nationale des Centres d'Information sur les droits des Femmes et des Familles (FNCIDFF)

I) Appréhender le concept de féminicide à travers le temps

COMPRENDRE LES FÉMINICIDES

Appréhender le concept de féminicide à travers le temps

1. Définition générale du féminicide

2. Le féminicide dans l'Histoire

3. La représentation des féminicides dans la culture française du XXème et XXIème siècle.

Le féminicide renvoie au meurtre d'une ou plusieurs femmes ou filles en raison de leur genre.

Textes internationaux

OMS (4 critères)

- Féminicide intime
- Crime commis au nom de « l'honneur »
- Fémicide lié à la dot
- Fémicide non intime

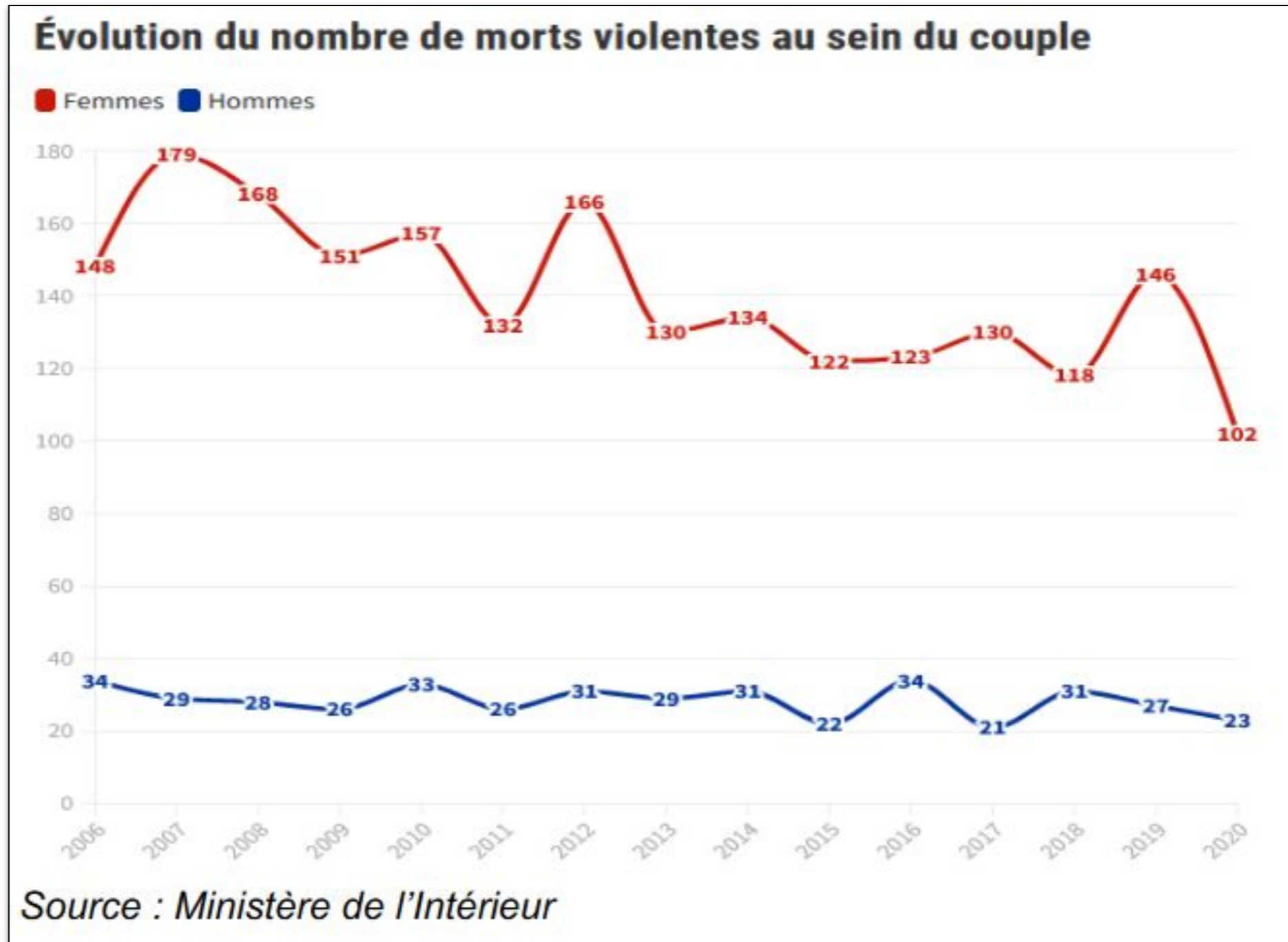
ONU (11 critères)

- un meurtre à la suite de violences conjugales
- une torture et un massacre misogyne
- un assassinat au nom de "l'honneur" (*souvent commis par les familles originaires du proche orient ou du sous-continent indien, NDLR*)
- un meurtre ciblé dans le contexte des conflits armés
- un assassinat lié à la dot des femmes
- une mise à mort des femmes et des filles en raison de leur orientation sexuelle
- un assassinat systématique de femmes autochtones
- un foeticide et un infanticide
- un décès à la suite de mutilations génitales
- un meurtre après accusation de sorcellerie
- d'autres meurtres sexistes associés aux gangs, au crime organisé, au narcotrafic, ou encore à la traite des personnes et à la prolifération des armes légères.

Le continuum féminicide

“Pour comprendre les meurtres individuels, on doit comprendre ce qui produit cette violence et l'autorise. Le féminicide n'est pas seulement un crime individuel, c'est un crime collectif, pas seulement le crime d'un homme, mais celui d'un Etat. Partout où il y a des flambées de féminicides, il y a des politiques étatiques qui couvrent les violences faites aux femmes. Ce que l'ouvrage tente d'expliquer, le "continuum féminicide", c'est comment on construit un meurtrier, comment on construit une victime.” Christelle Taraud

NOMBRE DE FEMMES VICTIMES PAR ANNEE



COMPRENDRE LES FÉMINICIDES

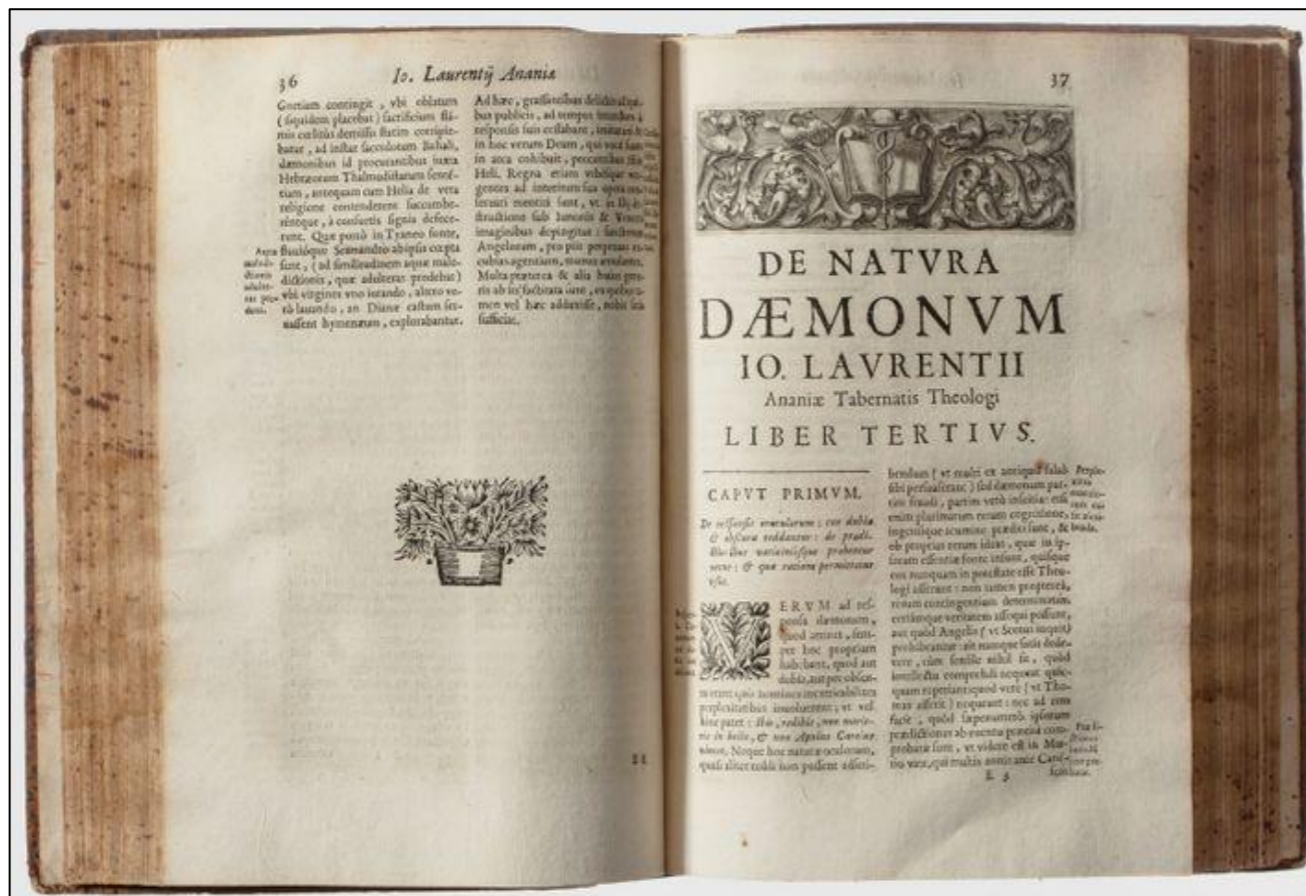
Appréhender le concept de féminicide à travers le temps

1. Définition générale du féminicide

2. Le féminicide dans l'Histoire

3. La représentation des féminicides dans la culture française du XXème et XXIème siècle

LA CHASSE AUX SORCIERES



“Elles sont plus crédules. D'où comme le démon cherche surtout à corrompre la foi, il les attaque en priorité [...]. Les femmes sont naturellement plus impressionnables et plus prêtes à recevoir les révélations des esprits séparés. [...] Comme elles sont faibles, elles cherchent un moyen de se venger plus facilement en secret par des maléfices. [...] Comme elles sont déficientes dans leurs forces d'âme et de corps, il n'est pas étonnant qu'elles songent davantage à ensorceler ceux qu'elles détestent.” (MS, p. 175)

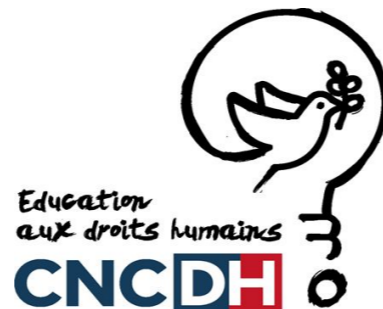
Source : INTERFOTO

Malleus Maleficarum ou « Marteau des sorcières », est un guide du 15^e siècle pour trouver et punir les personnes considérées comme impies.

LES RADIUM GIRLS



Source : [Radium Watch Dials And Radium Girls: Who Would Have Thought 'Eating' Radioactive Material Was Deadly? - Quill & Pad](#)
(quillandpad.com)



Thème 3 d'histoire de la classe de 4ème : Conditions féminines dans une société en mutation

EMC classe de première Axe 1 : Fondements et fragilités du lien social → la construction des maladies professionnelles et d'une sécurité sociale → la reconnaissance d'un risque dont la société est responsable. et Axe 2 : Les recompositions du lien social

Thème "l'entreprises et le droit" dans le cadre de l'option de terminale de la matière : Droit et grands enjeux du monde contemporain

Le cas de Ciudad Juarez



Crédits photo (Domaine Public) : Guldhammer



Des croix roses en mémoire de victimes de féminicides à Ciudad Juarez, le 22 novembre 2019 (illustration). — AFP

COMPRENDRE LES FÉMINICIDES

Appréhender le concept de féminicide à travers le temps

1. Définition générale du féminicide

2. Le féminicide dans l'Histoire

3. La représentation des féminicides dans la culture française du XXème et XXIème siècle

EVOLUTION DU TRAITEMENT MÉDIATIQUE

Dans le quartier tranquille de la rue Berlioz, ce drame a fait l'effet d'un coup de tonnerre. Voisin d'en face, Michel Diebold n'imaginait pas possible un drame familial. « Ça m'étonne. Je ne les ai jamais vus se disputer. Je leur parlais. Lui était tout le temps dans son jardin. Ça fout un coup... »

La Voix du Nord, 05/03/2014

Actualité > **Essonne**

Il l'aime, elle le trompe, il la tue : dix ans de prison

Le Parisien, 09/06/2007

"Sur le téléphone de ma compagne, je venais de tomber sur des messages explicites (d'une liaison avec un collègue de travail). Fou de rage, imbibé d'alcool, j'ai perdu mes nerfs. J'ai porté deux coups de poing au visage de Morgane avant de mettre les mains autour de sa gorge et de serrer" raconte ce mardi Daniel Di Maio, en retenant ses larmes, devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes.

Nice Matin, 01/07/2014

EVOLUTION DU TRAITEMENT MÉDIATIQUE

« Quand il appelle son épouse, rongé de culpabilité, Marie s'irrite et devient cruelle. »

« Quand j'ai reposé cette question, elle a explosé. Je ne la reconnaissais pas. Le ton est monté. J'ai rien compris »

« À la prison de Muret, près de Toulouse, il est un détenu modèle. »

Article du Monde « L'affaire Bertrand Cantat : Marie Trintignant, l'amour battu » publié en 2006.

Marie Trintignant, l'amour battu

L'affaire Bertrand Cantat Entre le rocker et l'actrice, c'était la passion. En cette soirée de juillet, à Vilnius en Lituanie, les tourtereaux ont une violente querelle. Le chanteur de Noir Désir lève la main droite...

Une nouvelle avait déchiré l'été. A Vilnius, Lituanie, en cette fin juillet 2003, l'actrice Marie Trintignant était plongée dans le coma après avoir été frappée par son compagnon, Bertrand Cantat, le chanteur du groupe Noir Désir. Rapatriée en France en état de mort cérébrale, elle mourait vendredi 1^{er} août, dans une clinique des Hauts-de-Seine.

Pas elle, pas lui, pas comme ça. On se frottait les yeux. C'était bête et violent, archaïque et vulgaire, ça ne leur allait pas. L'affaire allait tenir la « une » des journaux et des magazines pendant des semaines. On voulait tout savoir parce qu'on ne comprenait pas.

Il avait fallu remonter un an plus tôt, à cette soirée où, après avoir assisté à l'un des concerts du groupe Noir Désir à Vaison-la-Romaine, Marie Trintignant avait déposé ses premiers Textos sur le portable de Bertrand Cantat.

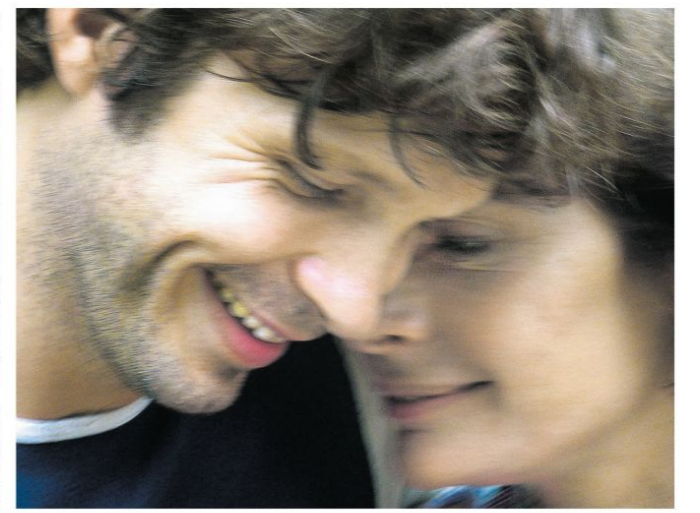
« Personne ne m'a jamais écrit comme ça », confiera-t-il plus tard. Entre l'actrice et le chanteur s'était alors nouée une « relation par les mots » qui, en quelques mois, les avait enflammés. Bertrand Cantat avait quitté sa femme, Kristina Rady, et Marie Trintignant s'était séparée du metteur en scène Samuel Benchetrit, le père de son dernier fils. « Il ne pouvait pas se passer deux heures sans que l'on soit ensemble, physiquement, au téléphone ou par Texto », racontera encore le chanteur.

Lorsque au printemps 2003, Marie Trintignant doit partir en Lituanie pour le tournage d'un téléfilm sur Colette, prévu pour durer deux mois, Bertrand Cantat la suit. Le couple s'installe dans un appartement du Domina Plaza, une résidence hôtelière plutôt chic située au cœur historique de la ville.

L'écoute de centaines d'heures d'enregistrement du groupe en vue de la parution d'un double album ne suffit pas à remplir les journées du chanteur, qui s'ennuie. L'actrice, elle, s'épuise à satisfaire ces cannibales du temps que sont les exigences du tournage et celles de sa passion amoureuse. Elle voudrait concilier les deux univers, elle en fait deux adversaires.

Nadine Trintignant, qui réalise le téléfilm sur Colette, s'agace des soudaines poudres de sa fille et de la précipitation avec laquelle elle abandonne chaque jour l'équipe pour dîner en tête-à-tête avec son « amoureux », comme elle dit. Bertrand Cantat, lui, a du mal à supporter le poids du clan familial - la mère, mais aussi le frère, assistant réalisateur, et le fils aîné, qui fait ses débuts d'acteur - sur Marie Trintignant.

Et puis il y a ce passé qui fait régulièrement tinter les portables des deux amants. A 40 ans sonnés, chacun a sa vie d'avant à porter. Quatre garçons nés de quatre pères différents pour l'actrice. Deux enfants dont une fille de quelques mois nés en pleine tourmente amoureuse pour le chanteur. Quand il appelle son épouse, rongé de culpabilité, Marie s'irrite et devient cruelle. Marie s'irrite et devient cruelle.



Huit mois après le drame, Bertrand Cantat comparait devant le tribunal de Vilnius. Le 29 mars 2004, il est condamné à huit ans de réclusion criminelle. Depuis septembre 2004, il purge sa peine dans une prison française. PHOTOS GAMMA

de me dire et là, je lui ai mis quatre gifles. »
- De quelle main ? avait demandé le président.
- Celle-ci, avait répondu Bertrand Cantat en montrant sa main droite.
- Par quelle partie de la main ?
- Celles-ci, avait-il dit, désignant la paume et le dos.
- Et combien ?
- Deux allers-retours. »
Il avait fait le geste, et dans le silence de la salle, on avait entendu le fouettement de l'air. « Je n'accepte pas de moi-même d'avoir levé cette main. Jamais, jamais, elle n'aurait dû se lever. »
Marie Trintignant était tombée malade.

aussi qu'il avait frappé l'actrice et qu'elle avait « un coquard ».

Il a ensuite appelé le frère de Marie, Vincent, qui est aussitôt venu le rejoindre dans l'appartement mais qui n'a pas vu tout de suite le visage de sa sœur. Il était 6 heures du matin lorsque, apercevant un filet de sang qui s'échappait de la bouche de l'actrice, Vincent Trintignant a appelé les secours. Trop tard.

Le 29 mars 2004, Bertrand Cantat a été condamné par le tribunal de Vilnius à huit ans de réclusion criminelle. A la prison de Muret, près de Toulouse, il est un détenu modèle.

EVOLUTION DU TRAITEMENT MÉDIATIQUE



 **MarleneSchiappa** 
@MarleneSchiappa · [Suivre](#)



« Alexia avait une personnalité écrasante »

👉 Pour tous ceux qui demandent un exemple de « victim-blaming » dans le récit, en voici.

[#féminicides](#)

Cc @MESNIERThomas @laourossignol @RixainMP
[@G_GouffierCha](#) [@titiou](#) [@AssiaBenziane](#)

Marie Claire > Société > Actu société > Actualités Société - Archives avant mai 2018

L'affaire Alexia Daval est un féminicide et non un fait divers

PAR KATIA FACHE-CADORET



LA RESPONSABILITE INSTITUTIONNELLE

Education : Favoriser la mixité et diminuer les violences sexiste. cf Edith Maruéjols.

Justice : Faible pourcentage de viols condamnés.

Protection des victimes : Renforcer l'utilisation du bracelet anti-rapprochement.

**II) Construire un cadre
juridique permettant la
protection contre les
violences faites aux
femmes**

COMPRENDRE LES FÉMINICIDES

II. Construire un cadre juridique permettant la protection contre les violences faite aux femmes

I. Evolution du cadre juridique

2. Réflexion autour du terme de féminicide et son intégration dans le code pénal

LE DROIT DE CORRECTION

Une vieille pratique qui a durablement forgé l'imaginaire et retardé l'encadrement juridique des violences faites aux femmes



Inscrit dans la loi jusqu'au XVIème siècle, il perdure dans les faits jusqu'à La Belle époque

Les textes anciens

POST RÉVOLUTION FRANÇAISE

Article 14 de la loi du 22 juillet 1791

“la peine sera plus forte si les violences ont été commises envers la femme”

Le décret de septembre 1792 institue pour la première fois un mariage civil fondé sur le libre consentement des deux époux, et autorise le divorce ou la séparation de corps en cas d'« excès, de sévices et d'injures graves »



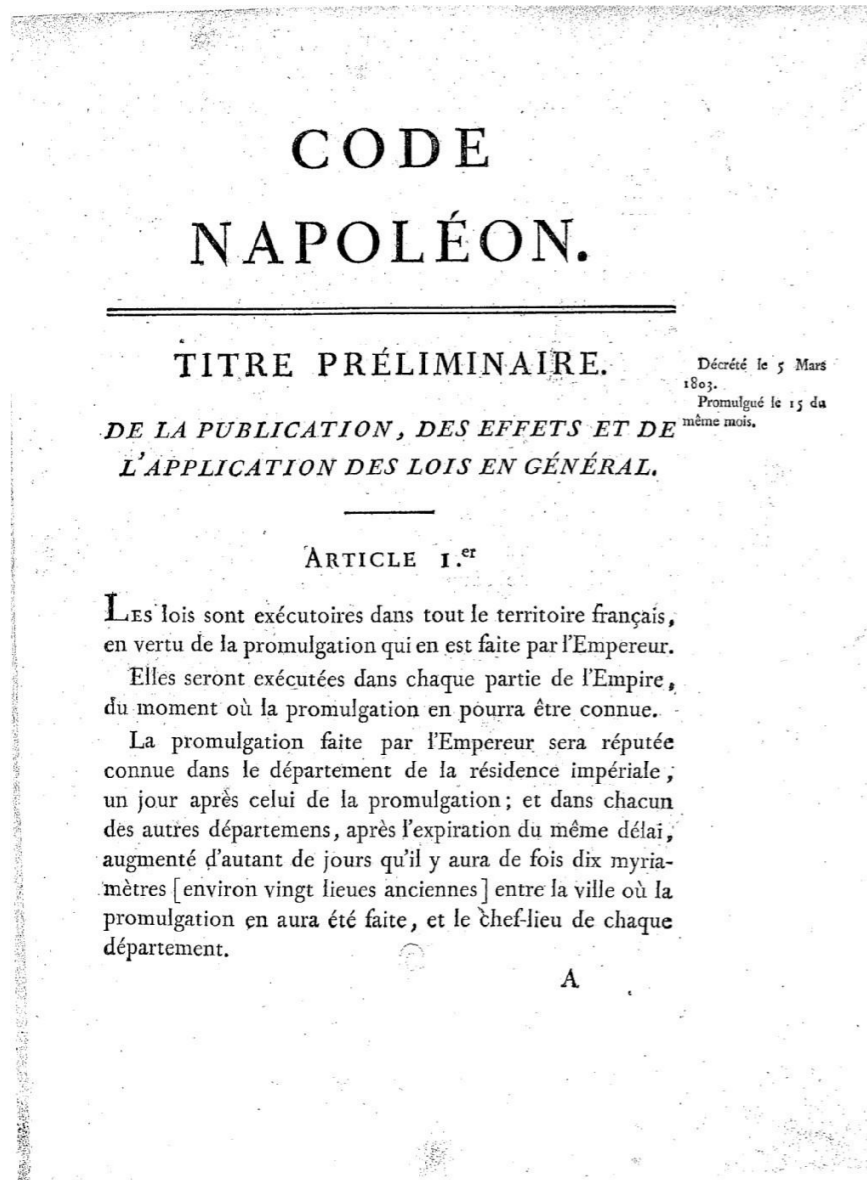
4^{ème} - Thème , chapitre 3 : La Révolution française et l'Empire : nouvel ordre politique et société révolutionnée en France et en Europe

La Révolution : une avancée pour les droits des femmes ?

Analyse de Olympe de Gouges, une militante féministe (vidéo de Histoire par l'image)

1804 CODE CIVIL NAPOLEONIEN

→ *L'inégalité entre les époux était inscrite dans la loi*



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

CHAPITRE VI. *DES DROITS ET DES DEVOIRS RESPECTIFS DES ÉPOUX.*

212.

Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.

213.

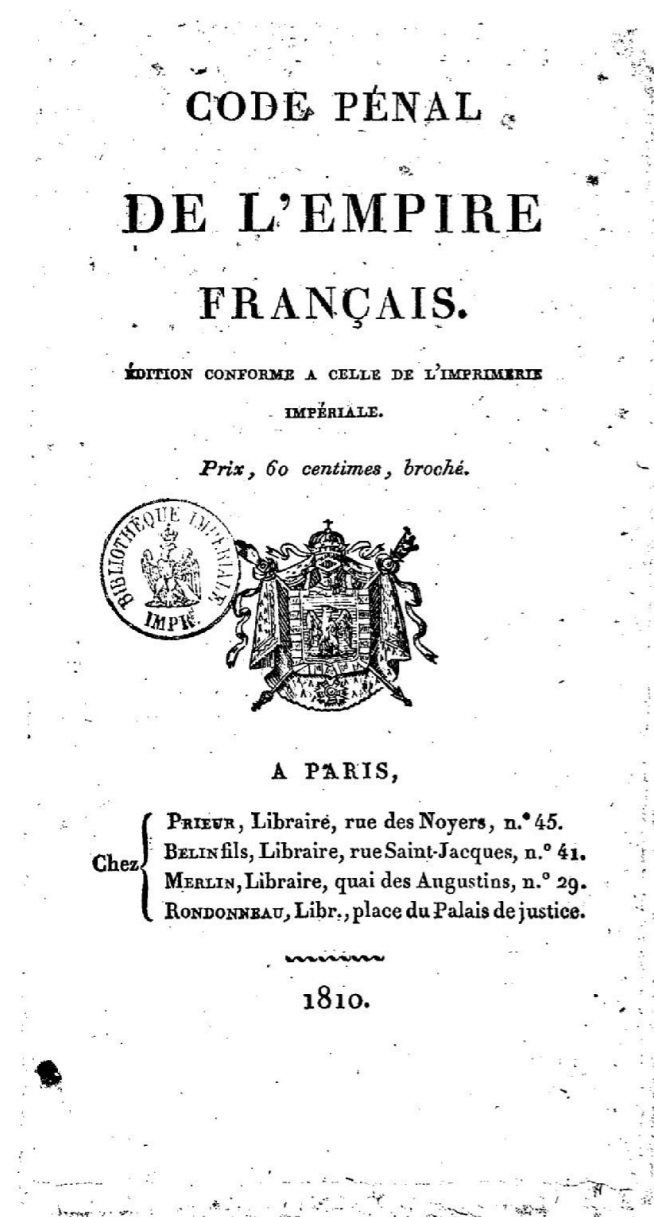
Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari.

214.

Article 213 : « Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari »

1810 CODE PÉNAL NAPOLEONNIEN

→ **Le caractère “passionnel” du crime constitue une circonstance atténuante, notamment dans le cas d’adultère**



324. Le meurtre commis par l'époux sur l'épouse, ou par celle-ci sur son époux, n'est pas excusable, si la vie de l'époux ou de l'épouse qui a commis le meurtre n'a pas été mise en péril dans le moment même où le meurtre a eu lieu.

Néanmoins, dans le cas d'adultère, prévu par l'article 336, le meurtre commis par l'époux sur son épouse, ainsi que sur le complice, à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale, est excusable.

Article 324 « dans le cas d'adultère (...), le meurtre commis par l'époux sur son épouse, ainsi que sur le complice, à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale, est excusable »



Thème 3, chapitre 3 : Les conditions féminines dans une société en mutation
→ La domination du chef de famille

Au fil des affaires, une lente prise en considération des violences conjugales...

1825 décision de la Cour de cassation, Arrêt Boisboeuf : reconnaissance de la femme en tant que victime et non plus uniquement en tant qu'épouse

En 1862, l'épouse de Victor Signeux succombe après une scène conjugale très violente. Elle a les cheveux arrachés, de nombreuses lésions au visage et sur tout le corps. On ne voit plus ses yeux tellement son visage est enflé. Sa colonne vertébrale est fracturée à plus d'un endroit. Son mari Victor avoue l'avoir battue pendant plusieurs heures jusqu'à son décès.

Victor Signeux écope de deux années d'emprisonnement. Le jury écarte la circonstance de la mort comme n'étant pas reliée aux coups infligés."

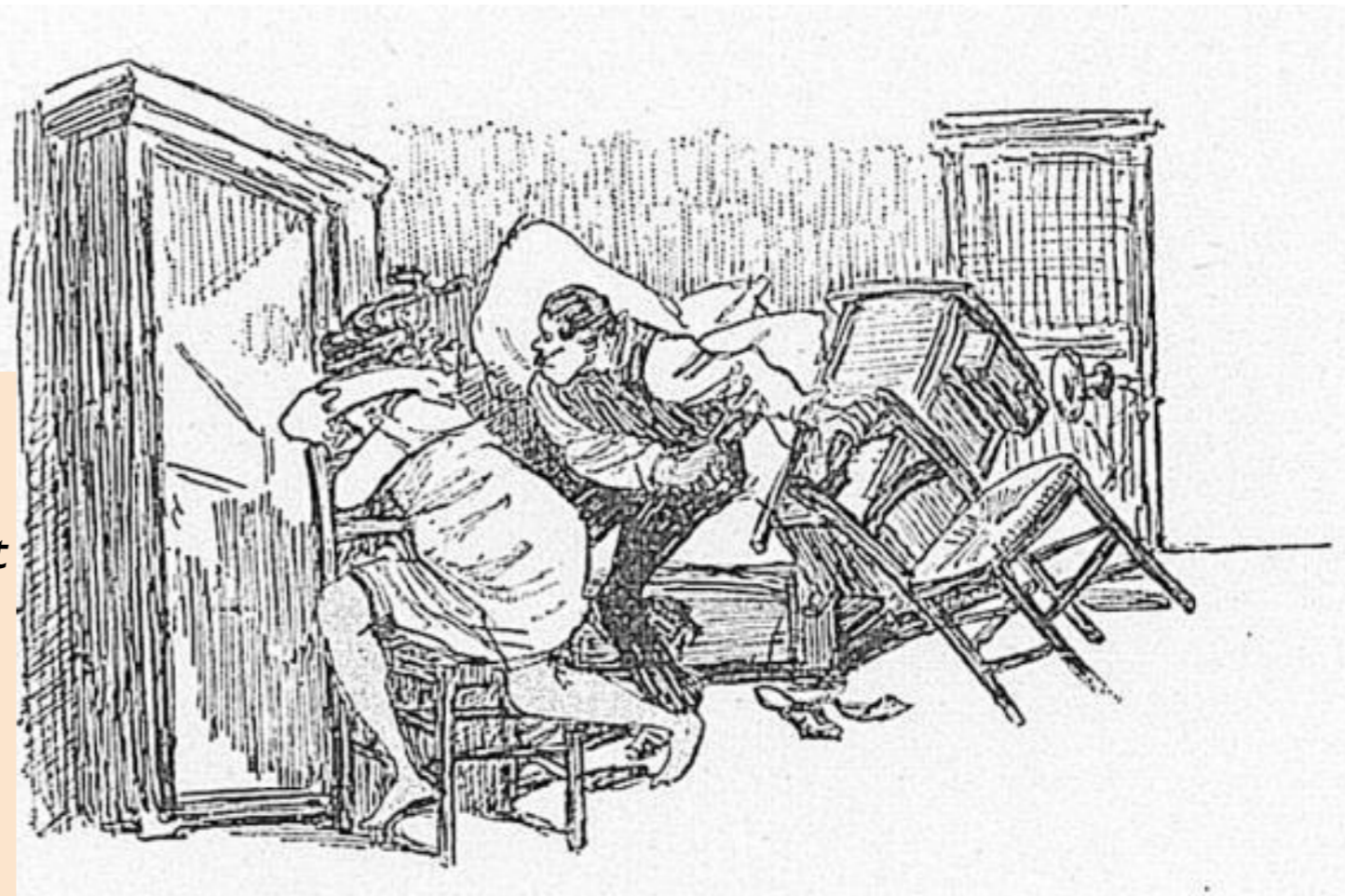


Illustration tirée du recueil « Dans la rue, chansons et monologues », A. Bruant, 1899.

Evolution dans les années 1970: le privé est politique



Influence du contexte politique et des mobilisations féministes : prise en compte effective des violences



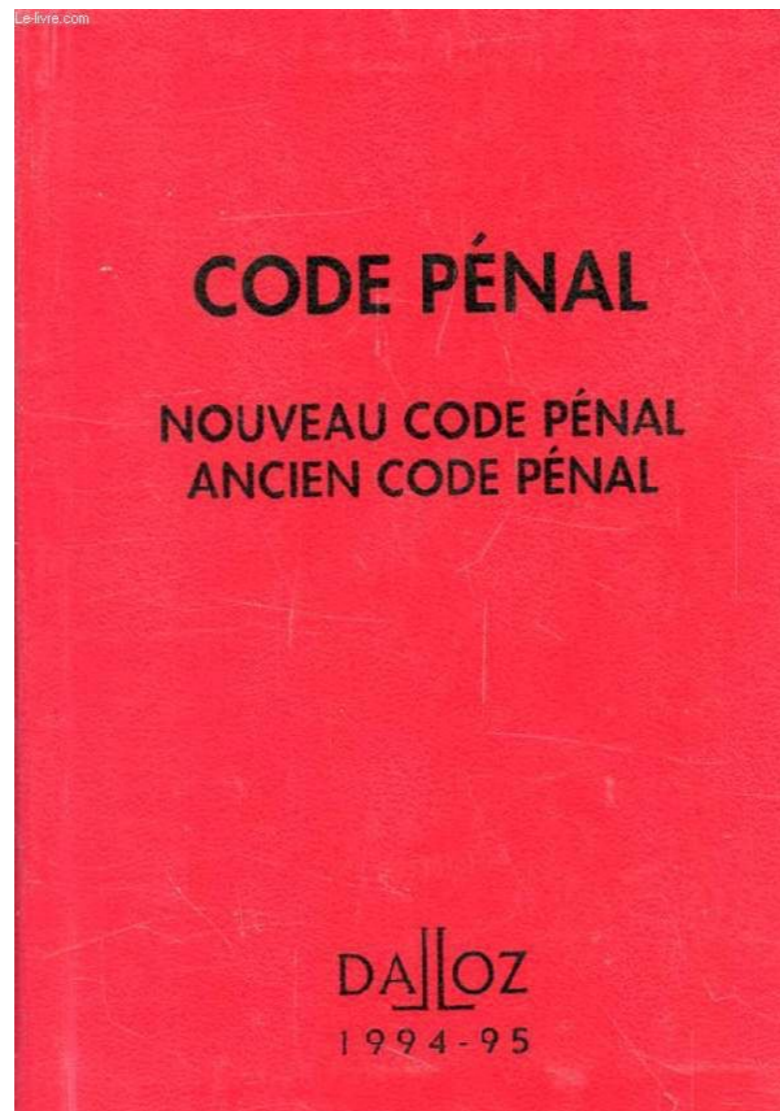
Terminale - Thème 3 : Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 199

→ Années 60-70 : le renouveau du féminisme

Visionnage (vidéo INA) : Appel à la grève des femmes du MLF, 1972

LE NOUVEAU CODE PÉNAL EN 1994

- Instauration d'une protection de la personne au sein du couple
- Intègre une circonstance aggravante lorsque les violences ont été commises par un membre du couple sur l'autre



Depuis les années 2000...

Loi du 26 mai 2004 relative au divorce

Le 4 juillet 2014, la France ratifie la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

Un cadre juridique étoffé mais le nombre de meurtres envers les femmes ne diminue pas pour autant

122 féminicides recensés en 2022

La loi du 4 avril 2006 crée une mesure d'éloignement

Loi du 9 juillet 2010 prévoit l'ordonnance de protection et crée le délit de harcèlement au sein du couple

La loi du 27 février 2017 prévoit un allongement des délais de prescription à six ans

COMPRENDRE LES FÉMINICIDES

La construction d'une protection contre les violences faite aux femmes

1. Evolution du cadre juridique
- 2. Réflexion autour du terme de féminicide et son intégration dans le code pénal**

2. Réflexion autour du terme de féminicide et son intégration dans le code pénal

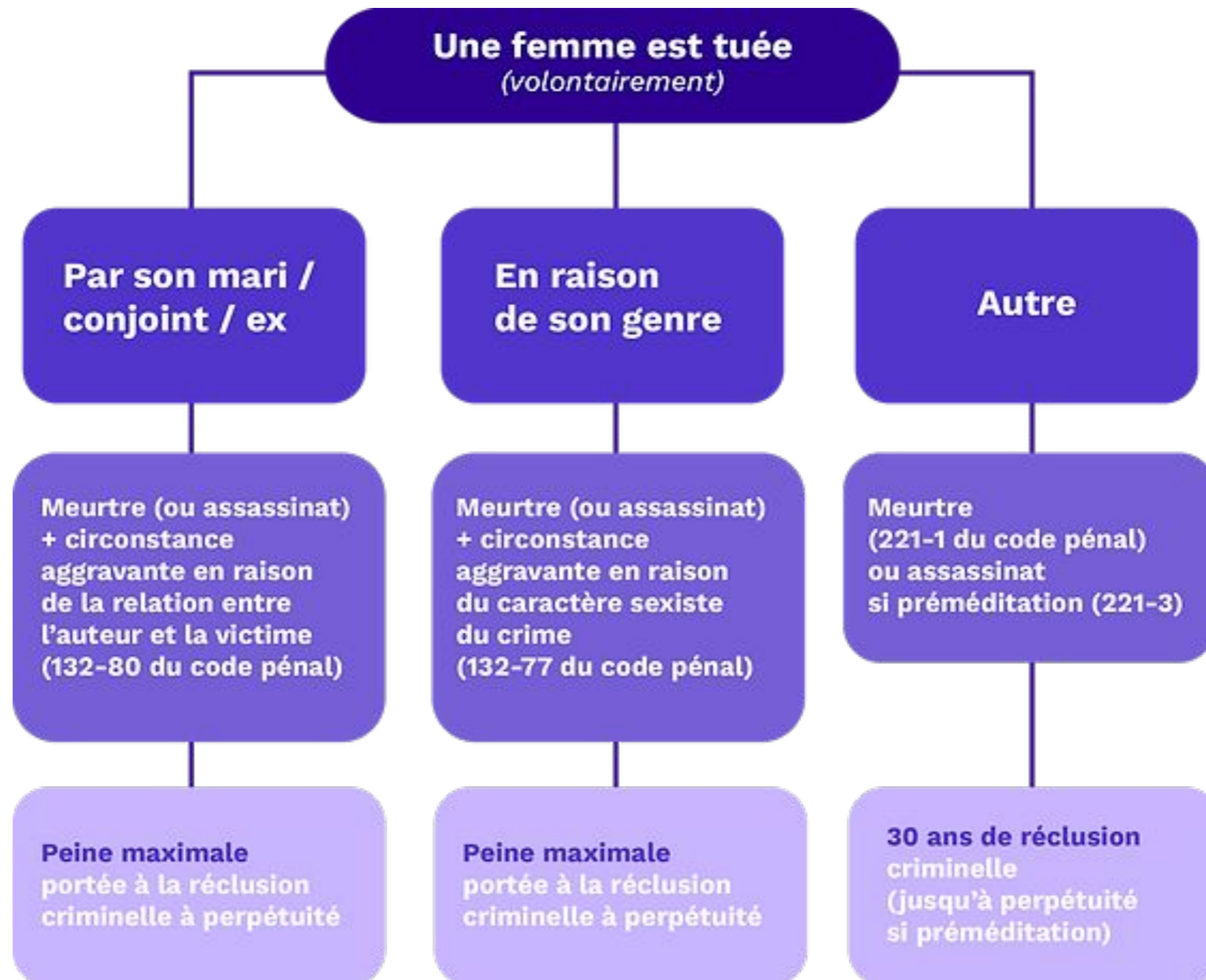
En droit français, le féminicide n'est pas intégré en tant que tel.

La loi définit l'homicide, et ensuite elle ajoute des circonstances aggravantes.

- L'article 221-4 du code pénal dit que *“le meurtre est puni de la réclusion criminelle à perpétuité lorsqu'il est commis par le conjoint ou le concubin de la victime ou le partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité”*.

Concernant le meurtre des femmes, trois dispositions sont prévues :

- Le meurtre d'une personne en état de vulnérabilité en raison de sa grossesse
- Elargissement de la circonstance aggravante à de nouveaux acteurs (pacsés, “ex”) et infractions (meurtre, viol, agression sexuelle)
- Le sexisme devient une circonstance aggravante des crimes et des délits



Site : *Enquête féminicide*

III. Prévenir les féminicides, prendre en charge les victimes



LA FNCIDFF

CNCDH

LES CIDFF

97 associations agréées par l'Etat dans le cadre du code de l'action sociale et des familles

MISSION :

Favoriser l'**autonomie** sociale, professionnelle et personnelle des femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

L'accès au droit ; la lutte contre les violences sexistes ; le soutien à la parentalité ; l'emploi, la formation professionnelle et la création d'entreprise ; la sexualité ; la santé.

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS

Juristes, psychologues, travailleurs et travailleuses sociales, conseillers et conseillères emploi, conseillers et conseillères conjugales et familiales, etc.

2300 permanences en France et dans certains territoires d'Outre-Mer.

Les CIDFF, acteurs de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Les violences conjugales s'inscrivent dans un continuum de violences : sexisme, violences dans le couple, violences sexuelles, mutilations sexuelles, mariages forcés, prostitution, ...

Les CIDFF proposent aux femmes victimes :

- Une **information globale sur leurs droits** au plan civil, pénal, et social.
- Un soutien psychosociologique ;
- Une aide à la recherche d'un logement d'urgence et/ou social ;
- Une aide à la recherche d'emploi

En 2022 :

- 48 000 femmes victimes de violences sexistes et sexuelles informées.
Dont 75% de victimes de violences au sein du couple ou ex-couple
 - 59% ont moins de 45 ans,
 - 61% ont des enfants à charge,
 - 43% sont sans emploi
- Hausse du nombre de femmes victimes accueillies et accompagnées dans les CIDFF entre 2020 et 2022 (+ 10%). Des situations plus complexes (+18% entretiens)



L'accompagnement global

- **Accueillir** de manière confidentielle et gratuite
- **Ecouter** : « *je vous crois, vous n'y êtes pour rien, il n'avait pas le droit, la loi condamne ces actes* »
- **Nommer** explicitement les violences, décoder les stratégies de l'agresseur, repérer le cycle des violences.
- **Évaluer** l'état de vulnérabilité de la victime, la fréquence et la gravité des violences, la présence d'enfants au domicile, les risques de représailles, les démarches juridique entreprises, ... et faire le point sur les ressources relationnelles existantes : familles, amis
- **Clarifier/Informer** : sur les lieux possibles d'hébergement, les procédures et recours possibles, les dispositifs de protection (OP, TGD, BAR)
- **Renforcer** les capacités d'agir : travail sur l'estime de soi, développement de l'autonomie

Constats et évolutions - 2021

- ❖ **Des catégories de femmes plus exposées et hors radar :**
 - 50% de féminicides dans la ruralité
 - 20% de femmes de plus de 60 ans

- ❖ **Une augmentation des plaintes (+20%). Mais...**
 - Seules 20% des victimes déposent plainte
 - 55% des victimes n'entreprennent aucune démarche

- ❖ **Un faible taux de condamnation :**
 - 36 % d'affaires classées sans suite (+2%).
 - 55% de condamnation (parmi les affaires poursuivables)

- ❖ **Certaines formes de violences sont exponentielles (cyberviolences) et mal repérées**



1^{ère}, Axe I : Fondements et fragilités du lien social (EMC)
→ Vidéos H24 (série ARTE) : Inspirée de faits réels, H24 est une série manifeste qui rend compte des violences faites aux femmes au quotidien.

Développer les politiques publiques

- Lutter contre l'impunité des auteurs de violences
- **Des brigades spécialisées** dans les commissariats et les gendarmeries.
- **Des juridictions spécialisées pour violences intrafamiliales** (civil et pénal)
- **Des professionnels formés** pour faciliter l'orientation pour une prise en charge spécialisée
- Développer l'attribution des dispositifs de protection : Téléphones Grave Danger, Bracelets anti-rapprochement, Ordonnances de protection.
- Développer les **hébergements d'urgence** (alerte dans le 93)
- Développer **le soutien aux associations spécialisées**
- Développer **la prévention** : sur tous les territoires, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie

Focus

Les violences dans les couples des adolescentes

★ Constats

Les violences s'exercent dès les premières relations amoureuses :

→ Contrôle, harcèlement, violences psychologiques, sexuelles... explosion des cyberviolences

- 92% des jeunes estiment que le sexisme est un problème dans notre société
- Développement de théories masculinistes sur les réseaux sociaux

★ Développer une prévention adaptée

Analyse des rapports sociaux, déconstruction des normes de genre, qualification des faits dans le droit

→ De nombreux outils de prévention existent :

- violentomètre
- campagne *Amour sans violences*

★ Orientation vers des associations spécialisées : CIDFF, Tchat « Comment on s'aime »

Merci pour votre attention !

Séance de questions / réponses

Contact : louise.savri@cncdh.fr

SUGGESTIONS DE RESSOURCES

Avis sur la lutte contre les violences sexuelles, novembre 2018

Avis sur les violences contres les femmes et les féminicides, mai 2016

Webinaire, “Regards croisés sur les droits des femmes en France : quels enjeux et perspectives d’action?”, 2020/2021

Dossier de presse "Rendre effectif les droits des femmes : l'enjeu de l'intersectionnalité", mars 2020